Planche 31

INTERVENTION MOBILE SUR VOIE RAPIDE D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE ROUTE À 2X2 VOIES OU ASSIMILÉE AVEC BAU OU ACCOTEMENT PRATICABLE

CHAMPS D'APPLICATION

- Essais routiers*
- Balayage
- Fauchage d'accotement
- Ramassage de déchets sur chaussée
- Pose et dépose d'une signalisation de chantier

**Remarques: Si vitesse du véhicule d'intervention >70 km/h*

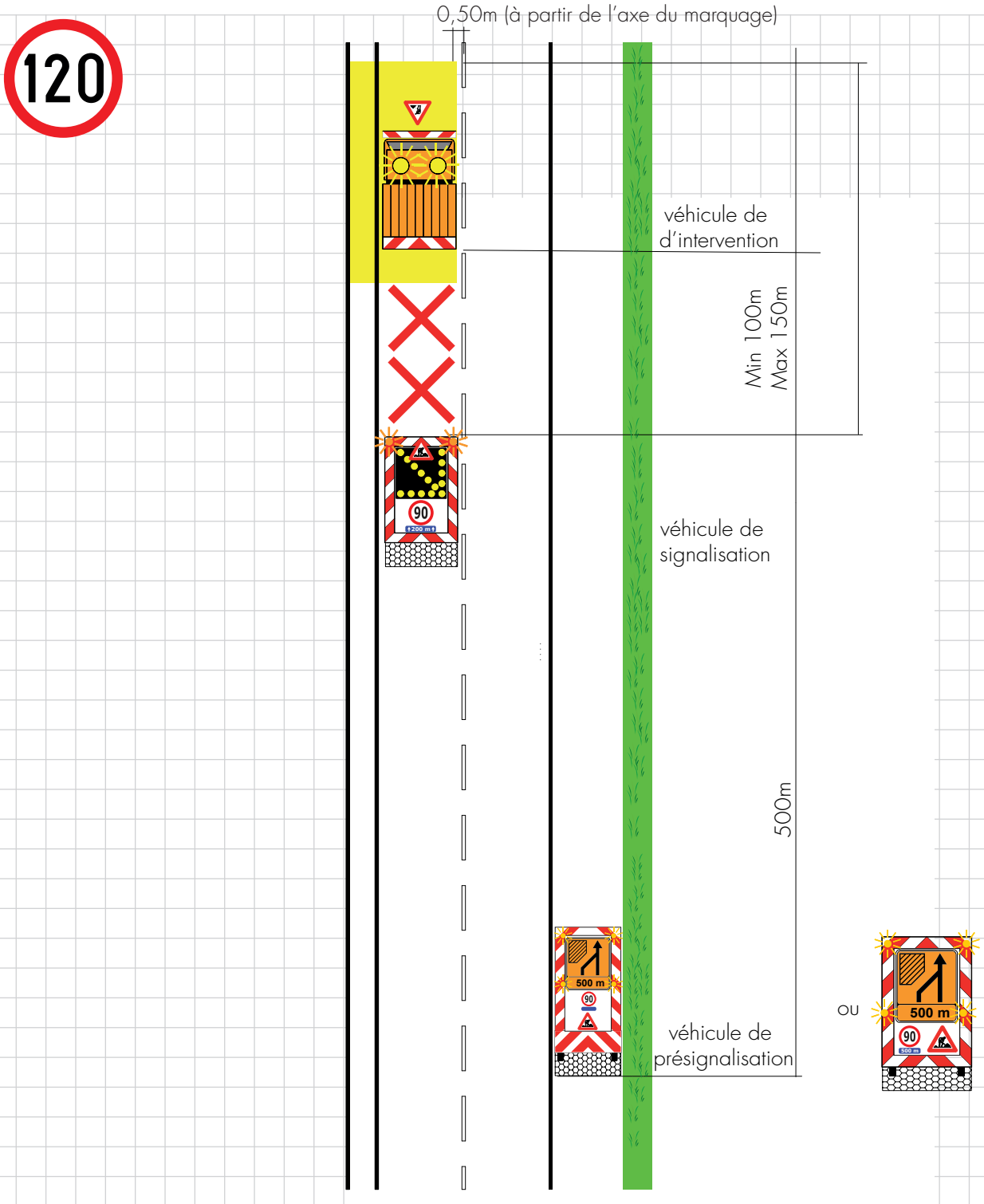

N.B : Cette planche est à adapter pour des cas particuliers (échangeurs, carrefour…). Pour ces cas, il y a lieu d'étudier la solution la plus adaptée et répondant aux prescriptions de Qualiroutes.

Wallonie infrastructures SPW